



# les **Échos** de nos **Villages**

N°23  
DÉCEMBRE 2024

le bulletin officiel de la commune de Tremblay-les-Villages [Eure-et-Loir]

## **Resencement DE LA POPULATION** P. 12/13



### **ADMINISTRATION**

RÉVISION  
DU PLU  
P. 8/9

### **AGGLO DU PAYS DE DREUX**

DISTRIBUTION  
DE L'EAU  
P. 22/23

### **ENVIRONNEMENT**

L'AGRICULTURE  
AU FIL DES SAISONS  
P. 28 > 31

### **CULTURE**

LA LIBÉRATION  
DE TREMBLAY  
P. 36/37



[WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM](http://WWW.TREMBLAYLESVILLAGES.COM)



Rejoignez-nous sur Facebook

**SOMMAIRE**
**Les actus**

P. 4/7 Un point sur les travaux

**Administration**

P. 8/9 Révision du PLU

P. 10/11 Habitat inclusif

accueil des nouveaux arrivants

P.12/13 16 janvier &gt; 15 février ■ Recensement

**Services aux publics**

P.14/15 Votre France services à Tremblay

P.16/17 Service carte de visite &amp; passeport

**Jeunesse-Famille**

P.18/21 Les actualités du Sivom

**Agglo du Pays de Dreux**

P. 22/23 Distribution de l'eau

P. 23 Adoptez un composteur

P. 24/25 Retour sur 2024

**Économie**

P. 26/27 Connaissez-vous la SPDA de Serazereux

P. 27 Phénix funéraire

**Environnement**

P. 28/31 L'agriculture au fil des saisons

P. 32 Une nouvelle végétation

**Culture-Loisirs-Sport**

P. 33 Agenda des manifestations et événements

P. 34/35 Animations à la bibliothèque

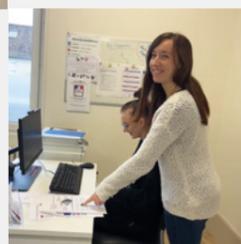
 P. 36/37 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Tremblay

P. 38/39 Ça s'est passé..

**État Civil / Infos pratiques**

P. 40

P.12 &gt;13


**Recensement DE LA POPULATION**

**LES ÉCHOS DE NOS VILLAGES**

 une publication de la commune de Tremblay-les-Villages [28]  
 7 rue de Châteauneuf / 28170 Tremblay-les-Villages

Directrice de la Publication : Nathalie Gandon / Rédaction/Conception : Comité Communication

Photos : Mairie de Tremblay ; mentions spéciales : freepik.com

Impression : Topp Graphic (Gallardon - 02 37 31 08 00)

Imprimé en 1200 exemplaires

Date de parution : décembre 2024

 Chères Tremblaysiennes,  
 Chers Tremblaysiens,

L'année touche à sa fin, marquée par des chantiers et des projets d'envergure pour notre commune. Certains s'interrogent sur leur durée et nous comprenons votre impatience, car nous la partageons.

Le chantier de l'église de Tremblay aura duré une année. Nous avons eu le plaisir de pouvoir l'inaugurer à l'occasion des journées du patrimoine en présence de Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir et de l'évêque Monseigneur Christory.

L'aménagement de la rue du Docteur Taugourdeau, de la rue de Dreux et de la rue des Sablons se termine prochainement. Les entrées de portes de Gironville, Moreaulieu et Achères sont terminées.

Tous ces chantiers occasionnent des gênes pour les publics les fréquentant habituellement. Ces inconforts sont réels mais passagers, ils concourent à l'amélioration et l'adaptation de notre cadre de vie. Vous le comprendrez, j'en suis certaine. Il reste la dernière tranche du passage en LED de l'éclairage public et l'isolation de la toiture de la mairie qui ont pris du retard.

Le curage et le nettoyage des réseaux que nous avons confié à un prestataire est en cours.

Nous avons conscience des nombreux travaux qui restent à faire mais notre commune est étendue. Nous organisons les investissements selon un plan pluriannuel, les degrés d'urgence et selon les finances de la commune.

Aussi nous travaillons pour obtenir l'ensemble des subventions utiles à nos investissements et laisser à la prochaine génération des finances saines.

Car nous avons conscience que notre pays frôle la catastrophe financière avec plus de 3 200 milliards de dette. Économie sera le maître mot de l'année 2025 pour la France et les collectivités territoriales.

Une fois de plus, on va demander aux contribuables Français de faire des efforts pour redresser nos finances publiques. Les collectivités avaient déjà été fortement sollicitées pour participer à l'effort national. Une nouvelle fois, le gouvernement en appelle aux collectivités qui, pourtant, présentent chaque année, contrairement à l'État, des budgets équilibrés.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, on ne sait pas quel sera l'impact réel pour nos finances communales. Ce qui est certain, c'est qu'il y aura un impact négatif, et nous devrons redéfinir nos prévisions d'investissement et peut-être même revoir le niveau de services...

C'est dans ce contexte politico-économique fragile que nous allons aborder, cette fin d'année et les fêtes de Noël. Mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité.

En parallèle, nous avons engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme qui permet d'avoir une vision de l'aménagement de notre territoire, l'évolution de sa démographie, une meilleure maîtrise foncière et une meilleure protection de notre environnement.

**Christelle Minard**  
 Maire de Tremblay-les-Villages  
 Vice-présidente du Conseil départemental d'Eure-et-Loir  
 Vice-présidente de l'Agglo du Pays de Dreux



La préservation de notre village passe par la maîtrise de son urbanisation et notamment, en termes de densification, et ce, pour le bien-être et la sécurité des habitants actuels ou à venir. Dans le cadre de la loi sur le zéro artificialisation net des sols agricoles et naturels, la constructibilité sera limitée aux friches et ou à la conversion du bâti existant. Des ateliers

**« Pour l'année 2025, nous engageons quelques grands projets avec la refonte de notre site internet qui vous permettra d'avoir encore plus de services en ligne, la rénovation du presbytère et la construction du hangar technique. »**

de concertations se sont tenus. Nous vous invitons à y participer ou à nous laisser vos observations en mairie. Pour l'année 2025, nous engageons quelques grands projets avec la refonte de notre site internet qui vous permettra d'avoir encore plus de services en ligne, la rénovation du presbytère et la construction du hangar technique. Nous vous

tiendrons informés de leur avancement.

A l'approche des fêtes de la Nativité, plusieurs manifestations festives et conviviales viendront apporter un peu de légèreté et de gaieté à notre quotidien : la Boîte aux lettres du Père Noël, le Marché de Noël, le spectacle de Noël pour les enfants. Espérons que ces manifestations nous amènent des moments paisibles et d'échanges.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Je suis un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, nos agents publics, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune et tous ensemble donner sens à la République.

Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.

Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux le jeudi 30 Janvier 2025 et vous souhaite à toutes et tous une très belle fin d'année.

Bonne lecture !  
 Avec mon dévouement,

Votre maire  
 Christelle MINARD

## TRAVAUX RÉALISÉS

### CRÉATION D'ENTRÉES CHARRETIÈRES À MOREAULIEU, ACHÈRES ET GIRONVILLE



Depuis plusieurs années, la commune de Tremblay-les-Villages planifie la création d'entrées charretières revêtues en enrobé pour les habitations de l'ensemble de la commune. Au cours de l'année 2024, ce sont les entrées situées à Gironville, Moreaulieu et Achères qui ont été traitées.

Les entrées restantes non-encore traitées, principalement à Bilheux, Theuvy, Vilette-les-Bois et Neuville-la-Mare font l'objet d'une programmation en 2025/2026.

**Coût de l'opération : 64 000 €**

Ce projet est financé par le Département d'Eure-et-Loir à hauteur de **16 000 €**.



### RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA CROIX BLANCHE

La rue de la Croix Blanche est un lieu incontournable de la commune, tout particulièrement chaque matin et chaque soir à l'entrée et à la sortie de l'école. Face à l'existence d'un certain nombre de problématiques existant sur ce site, la collectivité a engagé des travaux pour améliorer la circulation sur les trottoirs ainsi que le stationnement. Cette opération a notamment permis de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les quais de bus **et d'installer un abribus**.

**Coût de l'opération : 60 000 €**

Ce projet est financé par le Département d'Eure-et-Loir à hauteur de **12 000 €**.



#### « LE PETIT + »

Lors d'une de ses réunions, le comité des Jeunes a exprimé le besoin d'avoir un abribus rue de la Croix Blanche à destination des collégiens et des lycéens. Ce projet défendu par les jeunes a pu être intégré dans le réaménagement des trottoirs.



### RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU DR TAUGOURDEAU

Les travaux de réaménagement de la rue du Dr Taugourdeau, lancés à la fin de l'été sont à présent achevés. Cette opération a permis d'embellir la traversée de Tremblay-les-Villages, d'organiser le stationnement dans la rue, de sécuriser les usagers (voies cyclables, trottoirs aux normes, plateau surélevé) et de favoriser l'infiltration des eaux de pluie en désimperméabilisant un maximum de surfaces et en créant des systèmes de noues.

**Coût des travaux : 325 000 €**

Ce projet est financé par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir à hauteur de **81 000 €** et une demande a été formulée auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de **79 000 €**.



### TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Tout au long de l'année, les services municipaux réalisent également un certain nombre d'opérations de travaux.

Au cours de l'année, plusieurs chantiers ont été réalisés :

➤ Isolation thermique des portes du club-house et du vestiaire

➤ Cloisonnement d'un bureau de la mairie pour améliorer l'accueil du public

➤ Réaménagement intérieur de l'ancienne ludothèque (14 rue du Dr Taugourdeau) suite au départ des professionnels de santé

➤ Réaménagement d'un local de stockage et d'un local archives à la mairie



### INAUGURATION DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE ST-MARTIN DE TREMBLAY-LES-VILLAGES

Après plus d'un an de travaux sur le clocher, l'église de Tremblay-les-Villages a été réouverte au public au mois de septembre 2024. Au cours de cette période, d'importants travaux de restauration ont été réalisés pour corriger les désordres structurels et l'usure du temps qui menaçaient l'édifice.

La restauration du clocher représente un investissement de **420 000 €**, financé à hauteur de **210 000 €** par le Département d'Eure-et-Loir et l'État. Une collecte menée par la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte.

Outre les travaux de restauration du clocher, la commune a souhaité profiter de la fermeture de l'église au public pour procéder à une remise aux normes des systèmes électriques et de l'éclairage. Ces travaux représentent un investissement de **22 000 €** financés à hauteur de **13 000 €** par le Département d'Eure-et-Loir et l'État.

Les travaux de restauration ont été inaugurés le 22 septembre 2024 à l'occasion des Journées du Patrimoine en présence de M. le Préfet d'Eure-et-Loir, des sénateurs Daniel Guéret et Albéric de Montgolfier,



### RÉAMÉNAGEMENTS DE LA RUE DE DREUX ET DE LA RUE DES SABLONS

Dans le cadre de sa démarche Bourg-Centre, la commune de Tremblay-les-Villages a engagé un programme de réaménagement des rues du cœur de village de Tremblay. Le réaménagement des rues de Dreux et des Sablons a été réalisé en octobre/novembre 2024.

#### Réaménagement de la rue de Dreux : 91 000 €

Ces travaux sont financés avec le soutien du Département d'Eure-et-Loir à hauteur de **30 000 €** et par l'Etat (amendes de police) à hauteur de **4 600 €**.

La mise en œuvre des enrobés sur la chaussée a été réalisée par le Département d'Eure-et-Loir dans le cadre de son plan d'entretien des routes départementales.



#### Réaménagement de la rue des Sablons : 84 000 €



du Président du Conseil Départemental, Christophe Le Dorven, de Mgr Philippe Christory, Evêque de Chartres et nombreux élus locaux.

La journée s'est poursuivie avec une conférence de M. François Sémichon, architecte en charge des travaux de restauration et s'est achevée par un concert de l'ensemble vocal The Gospel Friends.



### REPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de Tremblay-les-Villages se compose de près de 500 points lumineux répartis sur l'ensemble du territoire communal. Après plusieurs opérations d'amélioration énergétique réalisées au cours des années précédentes, la commune a engagé une dernière phase de travaux avec le passage en LED de 200 points.

**Coût de l'opération : 81 500 €**

Cette opération financée avec le soutien de l'Etat, au titre du Fonds Vert et du syndicat Energie 28 pour une aide totale de **29 000 €**.

Ce projet implique également la création d'un point d'éclairage public à énergie solaire dans le chemin de la Bourse (Ecublé) qui n'est pas desservi en totalité par l'éclairage public





## TRAVAUX LES PROJETS EN 2025



### 01 CRÉATION D'ENTRÉES CHARRETIÈRES EN ENROBÉ

Depuis plusieurs années, la commune de Tremblay-les-Villages a engagé des opérations pour créer des entrées charretières en enrobé sur l'ensemble des habitations. Après deux programmes importants à Chêne-Chenu (2023) et Gironville/Achères/Moreaulieu (2024), la collectivité souhaite traiter l'ensemble des points restants en 2025. Cela concerne à titre principal les villages de Neuville, Theuvy, Bilheux et Villette-les-Bois ainsi que quelques points épars non réalisés lors des précédentes campagnes.

Il est à noter que certains secteurs ne seront volontairement pas traités car faisant l'objet de prévisions de travaux à l'échelle de la rue entière à court ou moyen terme (village d'Ecublé, rue de Châteauneuf notamment).



### 02 RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE EN MAISON DES ASSOCIATIONS

L'ancien presbytère de Tremblay-les-Villages accueille depuis plusieurs années un certain nombre d'associations pour leurs activités quotidiennes ou plus ponctuelles ainsi que des événements importants comme le marché nocturne, le festival Champs Libre en 2023...

Afin d'en faire un véritable lieu d'accueil adapté, la collectivité engage la réhabilitation complète de l'ancien presbytère sur les trois étages du site ainsi que dans les jardins. Cet équipement permettra de regrouper des activités qui sont dispersées sur plusieurs sites et se veut propice au développement de la vie associative dans la commune.

Une concertation avec les associations a été menée au préalable afin de recueillir les besoins de chacune d'entre elle.

Les premières esquisses ont été fournies par le cabinet d'étude à l'automne en vue d'un début des travaux au second semestre 2025.

Le budget alloué à cette opération est de **900 000 €**.

### 03

#### DÉPLACEMENT DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Actuellement les services municipaux sont implantés au cœur du bourg de Tremblay. L'étude menée dans le cadre de la stratégie bourg-centre a mis en avant la nécessité de sortir cet équipement du cœur de village, ces espaces devant être valorisés prioritairement en logement ou en commerces.

La collectivité a donc engagé le processus de déplacement du centre technique depuis le cœur de village vers la zone d'activité du Pizoteau.

Les premières esquisses du projet ont été fournies par le cabinet d'architectes en vue d'un début de travaux dans le courant de l'année 2025.

Le budget de travaux alloué à cette opération est de **600 000 €** (hors acquisition du terrain).



#### DESHERBEUSE MÉCANIQUE

Avec la mise en œuvre de la réglementation interdisant le recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, les agents techniques municipaux ont dû s'approprier de nouvelles méthodes d'entretien.

Certains espaces comme les cimetières ont été confiés à une entreprise privée, et le cimetière d'Achères est en cours d'enherbement afin de tester également cette méthode.

Certains espaces comme les boudromes ou les allées gravillonnées présentent des contraintes très fortes : il est important de les garder propres mais cette tâche est rendue difficile par les surfaces importantes que représentent ces espaces.

Depuis le printemps, les services techniques municipaux ont adopté une nouvelle machine, une désherbeuse mécanique, afin de les aider. En ratisant le sol sur une largeur importante, elle déracine les plantules et nettoie les espaces concernés dans un temps réduit.

Cet équipement permet à la collectivité de maintenir un niveau de service satisfaisant tout en prenant en compte les enjeux environnementaux.

L'acquisition de la désherbeuse représente un investissement de **5 508 € HT** pour la commune de Tremblay-les-Villages. Cette acquisition a été soutenue à hauteur de **2 200 €** par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat Local de Solidarité Territoriale.

# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune de Tremblay-les-Villages a engagé à l'automne 2024 une procédure de révision de son plan local d'urbanisme (PLU), ce dernier a été adopté en 2018. L'occasion de répondre à quelques questions sur ce document important dans la vie d'une collectivité.



## QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le PLU est un document réglementaire, c'est-à-dire créateur de droits et de contraintes pour les habitants, qui va venir encadrer l'utilisation des sols sur le territoire de la commune. Ce plan découpe le territoire communal en zones (agricoles, naturelles, industrielles, bâti d'habitation...) et associe à chaque zone un certain nombre de règles (hauteur des constructions, matériaux utilisables, implantation des constructions par rapport à la voie publique...).

La création d'une réglementation locale de l'urbanisme a pour but :

- **d'assurer un développement harmonieux et équilibré** à l'échelle d'une commune
- **de décliner au niveau local des stratégies d'aménagement** portées aux échelons supérieurs par la communauté d'agglomération, la région et l'Etat. Cela permet de prendre en compte des objectifs généraux de lutte contre l'artificialisation des sols, de développement d'infrastructure ou d'équipement, de développement industriel...

## RÉVISION DU PLU DE TREMBLAY-LES-VILLAGES LES AXES FORTS

- **RÉDUCTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUCTIBLES ANNUELLEMENT** pour répondre au cadre du Plan Local de l'Habitat Intercommunal (production de logements nouveaux limitée à 45 sur 5 ans, c'est-à-dire autant que ce qui a réellement été produit au cours des 6 dernières années)
- **FIN DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES EN EXTENSION** afin de limiter strictement les phénomènes d'artificialisation des sols
- **DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRE** dans les secteurs susceptibles de répondre aux besoins des futurs habitants (offre de services, mobilité, soins, équipements...)
- **MAINTIEN DU DÉVELOPPEMENT** des zones d'activités comme priorité
- **VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI EXISTANT** pour répondre aux objectifs de diversification du logement à la réduction de la consommation foncière
- **PRIORISATION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN** sur des friches existantes

## POURQUOI UNE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le premier PLU de la commune de Tremblay-les-Villages a été adopté en 2018. Au cours des six années écoulées, le contexte, la réglementation et les enjeux locaux ont évolué :

- **Renforcement des objectifs** de non-artificialisation des sols
- **Nécessité d'intégrer des risques** comme le ruissellement des eaux de pluie
- **Abandon de certains projets de construction** par des acteurs privés (sur les 95 logements prévus par le précédent PLU moins de la moitié sont sortis de terre à ce jour)
- **Mise en œuvre du projet Bourg Centre** de Tremblay-les-Villages...

Toutes ces évolutions créent des décalages entre les besoins, la réglementation établie par la commune en 2018 et les autres évolutions réglementaires. C'est pour répondre aux nouveaux besoins et aux diverses évolutions qu'il convient de réviser périodiquement le plan local d'urbanisme (tous les 6 à 10 ans en général). La révision du PLU est l'opportunité de mettre la réglementation communale en conformité avec les schémas régionaux (SRADDET<sup>1</sup>) et intercommunaux (SCOT<sup>2</sup>).

## QUELLE EST LA PLACE DU CITOYEN DANS LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU ?

La procédure de révision du PLU est une procédure longue (un peu plus d'un an) et la construction du document révisé doit suivre un certain nombre d'étapes avant d'envisager la validation définitive.

Au cours des différentes étapes, les citoyens sont associés au processus de réflexion et de décision avec des moments d'échanges et de travail collaboratif (ateliers participatifs et réunions de concertation) et des phases de concertation réglementaire (enquête publique, consultation des personnes publiques associées...).

Depuis le lancement de la procédure de révision, les habitants de Tremblay-les-Villages ont été invités à participer à un « diagnostic en marchant » dans les villages de Tremblay et St-Chéron, à un atelier participatif à la salle des fêtes de Chêne-Chenu et à une réunion publique de présentation du diagnostic à la salle des fêtes de Tremblay-les-Villages.

Les phases de consultation et de concertation se poursuivront tout au long de la procédure et vous en serez informé via les supports de communication municipaux (bulletin, flyers, réseaux sociaux, site internet, affichage réglementaire...).

Vous pouvez également faire part de vos questions, remarques ou suggestions par courrier à l'adresse de la mairie ou par mail à [urbanisme@tremblaylesvillages.com](mailto:urbanisme@tremblaylesvillages.com)

## QUEL POUVOIR POUR LE CONSEIL MUNICIPAL ?

Les élus du conseil municipal ont la charge d'approuver le document d'urbanisme à l'issue des différentes phases d'élaboration. Le conseil reste toutefois très contraint dans ses choix et notamment pour l'ouverture à la construction ou la production de logement sur les parcelles. En effet, le document tel qu'il est adopté doit respecter la loi et les différents schémas d'aménagement de rang supérieur. En outre, le nombre et le choix des parcelles retenues est le fruit d'une concertation étroite avec l'Etat ou encore la Chambre d'Agriculture. Ces derniers vont analyser de manière précise, et notamment au regard du droit, les motivations de la commune pour la mise en constructibilité d'un terrain.

<sup>1</sup> Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires  
<sup>2</sup> Schéma de Cohérence Territoriale

# HABITAT INCLUSIF



Le bailleur social Habitat Drouais a engagé cet été son programme de construction de 10 logements adaptés pour personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Ce programme se situe derrière la maison de santé de Tremblay. La construction de ces 10 résidences s'intègre dans le dispositif « *Habitat Inclusif* » financé par le Département d'Eure-et-Loir et mis en œuvre à Tremblay par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



## LE CALENDRIER

➔ **Été 2024**  
Début de la construction des résidences

➔ **Hiver 2024/2025**  
dépôts des dossiers par les résidents souhaitant intégrer le dispositif

➔ **Printemps 2025**  
Attribution des logements

➔ **Septembre 2025**  
au plus tard  
Ouverture des logements

## QU'EST-CE QUE L'HABITAT INCLUSIF ?

L'habitat inclusif est une alternative pour les personnes âgées ou souffrant de handicap qui ne souhaitent pas rester isolées chez elles mais qui pour autant n'ont pas le souhait ou le besoin d'intégrer un établissement spécialisé.

L'habitat inclusif propose à ses bénéficiaires un logement individuel et privatif mais dans le cadre duquel les résidents partagent un espace commun (salle commune pour les activités, moments de convivialité...) et un projet de vie social et partagé.

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF HABITAT INCLUSIF ?

Le dispositif Habitat Inclusif va concerner dix logements à Tremblay-les-Villages. Ces logements seront attribués exclusivement à des personnes âgées de 65 ans au moins ou des personnes reconnues handicapées. D'autres conditions sont applicables et notamment l'engagement à participer au projet de vie social et partagé.

## QU'EST-CE QUE LE PROJET DE VIE SOCIAL ET PARTAGÉ ? QUELS ESPACES COMMUNS ?

Le projet de vie social et partagé est construit par les habitants du quartier en vue de favoriser le vivre ensemble, de limiter les risques d'isolement et de développer les moments de vie collective.

Il peut se concrétiser par de nombreuses actions :

repas communs, fêtes d'anniversaire, loisirs, activités... L'organisation de la vie collective est gérée par les habitants qui sont aidés en cela par un animateur mis à disposition par le CCAS. Le même animateur a pour but d'accompagner les résidents au quotidien dans le cadre du projet de vie social et partagé.

L'habitat inclusif de Tremblay-les-Villages s'articulera principalement autour de la salle intergénérationnelle, construite à côté de la maison d'assistante maternelle. Elle pourra accueillir les moments collectifs organisés par les résidents.

## COMMENT FAIRE PARTIE DE L'AVENTURE « HABITAT INCLUSIF » ?

Vous avez plus de 65 ans et/ou êtes une personne reconnue handicapée ? Vous souhaitez bénéficier du confort d'un logement individuel, moderne et adapté tout en bénéficiant des avantages de la vie en collectivité ?

Alors contactez la mairie de Tremblay-les-Villages pour déposer votre dossier de logement social. Les demandes et les attributions de logement seront ensuite gérées par le bailleur social Habitat Drouais en lien avec le CCAS de Tremblay-les-Villages.

Pour toutes questions ou pour déposer un dossier, nous vous invitons à contacter la mairie au 02 37 65 28 18 et à solliciter un rendez-vous avec Mme Annabel DOS REIS, adjointe au maire en charge des affaires sociales et vice-présidente du CCAS (également joignable au 06 73 42 92 60).



## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le samedi 19 octobre 2024, le conseil municipal ainsi que Mme le Maire ont proposé comme chaque année une réunion d'informations destinée aux nouveaux arrivants sur les communes de Tremblay-les-Villages.

Accueillis autour d'un café/thé et quelques douceurs, ce sont 7 nouvelles familles présentes qui ont pu profiter de la présentation de Christelle MINARD et de son équipe.

Au programme :

- Présentation des conseillers municipaux et des élus
- Présentation des agents communaux
- Présentation des communes et de leur patrimoine
- Présentation des commerces, services de proximité et associations
- Présentation des animations annuelles et des projets à venir

L'espace France Services a également été présenté par la conseillère référente Annaëlle LAGUENS. Cela a été l'occasion de rappeler le rôle de ce dispositif en milieu rural, (re)présenter les partenaires Nationaux/ Locaux, les services et différents événements annuels (permanences hebdomadaires, ateliers numériques, sondages...).

Tous les participants sont repartis avec une enveloppe de prospectus et d'informations utiles tels que le répertoire annuel France Services, les informations sur les lignes de bus, les déchets, la bibliothèque, les horaires d'ouverture des services (Mairie, Agence Postale, France services), le bulletin municipal bimestriel, la programmation d'ateliers numériques / permanences France Services et un sondage permettant de cibler les attentes et besoin des usagers pour les programmations futures.

16 janvier > 15 février 2025

# RECENSEMENT

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).



## LE RECENSEMENT, VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE

Le recensement établit la population officielle de chaque commune ainsi que les statistiques sur les logements, habitants avec leurs caractéristiques : âge, professions exercées, transports utilisés, etc... Il permet de mieux comprendre l'évolution de la population de notre pays comme de notre commune. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Par ailleurs, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.



**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**



**Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.**

**Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...**

## LES 6 AGENTS RECENSEURS HABILITÉS PAR LA MAIRIE SERONT MUNIS D'UNE CARTE OFFICIELLE ET TENUS AU SECRET PROFESSIONNEL



L'acte de recensement est une formalité **OBLIGATOIRE** pour chaque citoyen, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Votre participation est essentielle. Facilitez votre recensement avec le recensement en ligne.

Plus d'information en vidéo en scannant le QR CODE.



## LE RECENSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

VOUS POUVEZ RÉPONDRE PAR INTERNET

SI VOUS N'ÊTES PAS EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE SEUL PAR INTERNET,

01

L'Agent recenseur se présente avec une notice qui contient toutes les informations nécessaires pour pouvoir répondre par internet.

02

Les habitants se rendent sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquent sur le bouton > « **Accéder au questionnaire en ligne** »

03

Ils sont guidés **pour répondre au questionnaire**

04

Une fois le questionnaire terminé, les habitants envoient et reçoivent un **accusé réception. Pas de second passage** car l'agent recenseur en est informé par SMS que vous avez répondu.

### LES AVANTAGES DU RECENSEMENT EN LIGNE

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Vous pouvez prendre rendez-vous pour être aidé dans cette démarche à l'Espace France Services de Tremblay-les-Villages : Tel 02 37 65 56 53.

Sinon lors d'un deuxième passage du recenseur, des formulaires papiers vous seront remis pour répondre.

01

L'Agent recenseur se présente chez vous : il vous donne une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le logement.

02

Vous remplissez les questionnaires. L'agent recenseur peut vous aider si vous avez des questions

03

L'Agent recenseur passe à votre domicile pour les récupérer quelques jours plus tard, au moment convenu avec vous lors de sa première visite.

Vous pouvez également les déposer en mairie ou confier vos questionnaires remplis dans une enveloppe à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur



## Votre **FRANCE SERVICES** à Tremblay-les-Villages



Pour rappel, c'est un dispositif mis en place par l'État permettant de réunir le plus grand nombre des services nationaux et locaux en proximité (Impôts, CARSAT, CAF, Assurance maladie, Pôle Emploi, Points Justices, protection maternelle et infantile, assistante sociale, maison de l'Autonomie et du Handicap, la Mission Locale, Familles Rurales, l'Agence d'Information sur le Logement, le Centre d'Information des droits des Femmes et des Familles, le Point Conseil Budget et bien d'autres).

Certains organismes tiennent des **permanences** hebdomadaires ou mensuelles au sein de l'espace France Services. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à celles-ci sur

les calendriers mensuels disponibles sur nos réseaux et en mairie.

Les conseillers France Services sont également là pour faire **le lien** entre les organismes et l'utilisateur. Ils vous accompagnent dans toutes **vos démarches du quotidien**.

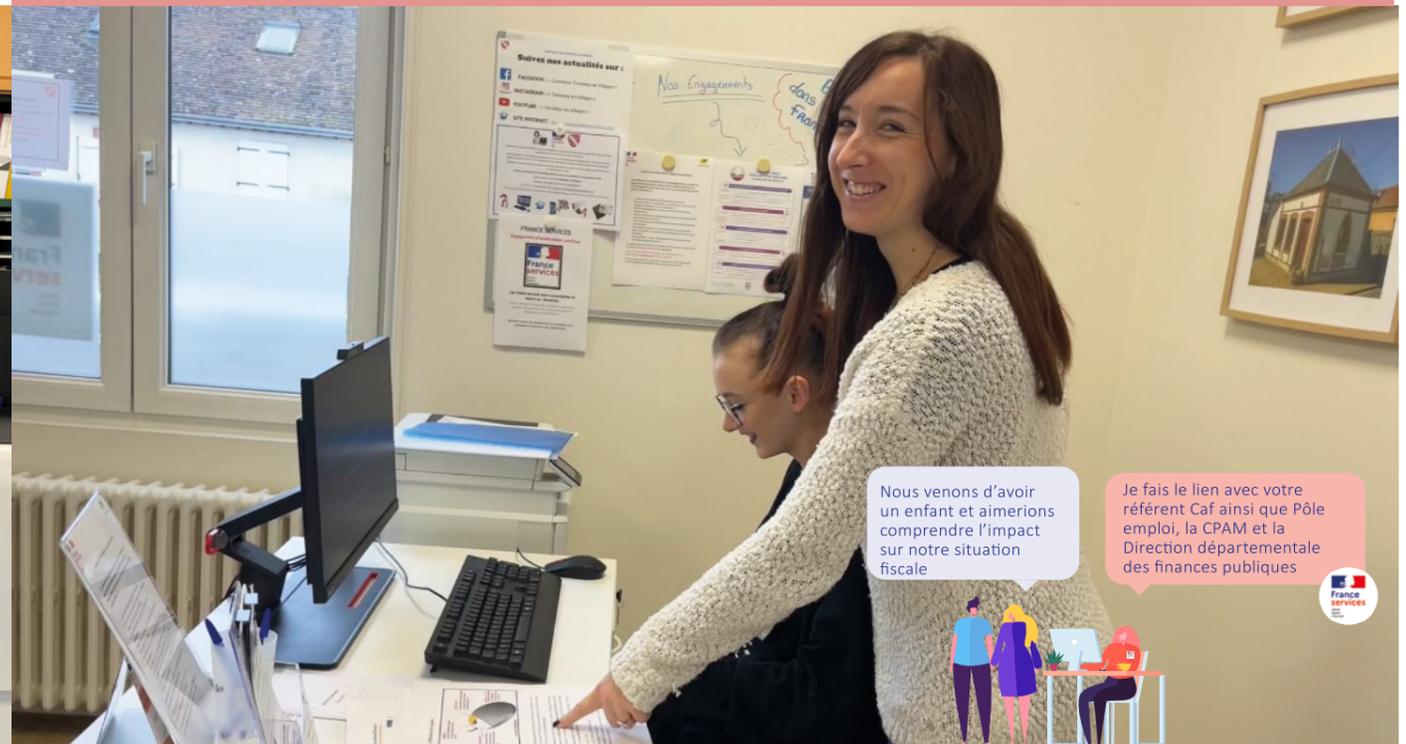
Des ateliers et réunions d'informations sont organisés régulièrement (ateliers numériques, initiation aux outils informatiques, emploi insertion, formations...).

**N'hésitez pas à vous rapprocher de nos conseillères France Services, dans votre mairie de Tremblay-les-Villages, pour réserver votre créneau.**

### À SAVOIR



Vous pouvez également disposer gratuitement d'un ordinateur avec imprimante en libre-service pour effectuer vos démarches en autonomie.



Nous venons d'avoir un enfant et aimerions comprendre l'impact sur notre situation fiscale

Je fais le lien avec votre référent Caf ainsi que Pôle emploi, la CPAM et la Direction départementale des finances publiques

### QUAND ET COMMENT NOUS SOLLICITER ?

Pour la simple prise d'informations ou l'accès à l'ordinateur en libre-service nous vous accueillons en mairie du lundi au samedi (8h30-12h15) ainsi que le mercredi de (8h30 à 12h15 et de 16h à 19h).

Pour toutes demandes d'accompagnements spécifiques, il est préférable de prendre un rendez-vous avec l'une de nos conseillères.

**Les rendez-vous sont possibles les après-midis en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.**

### ÉVÈNEMENTS DES 6 DERNIERS MOIS

- **Les portes-ouvertes France Services** lors de la réunion d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune de Tremblay-les-Villages le samedi 19 octobre 2024.
- **La réunion d'information France Services** le mercredi 18 septembre 2024.
- **Les ateliers numériques animés par les agents numériques du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir** (« gérer sa boîte mail » en septembre, « les chèques CESU » en octobre, « l'état civil » en novembre et « le panorama des plateformes culturelles en ligne » en décembre)

### ÉVÈNEMENTS DES 6 PROCHAINS MOIS

- **Nouvelle programmation des ateliers numériques 2025** avec les conseillers numériques du département. Programmation bientôt disponible !
- **Ateliers animés par vos conseillères France Services :**
  - Atelier « Partager des fichiers volumineux VIA WE TRANSFER » le mardi 25 février 2025 à 18h
  - ■ Atelier sur « Faire et gérer ses photos sur smartphone » le samedi 29 mars 2025 à 11h



### LE CALENDRIER

Un calendrier mensuel des permanences et événements de l'espace France Services est à votre disposition tous les 25 du mois. Vous pouvez le trouver en mairie, sur les panneaux municipaux de la commune ainsi que sur nos réseaux sociaux

### SUIVEZ NOS ACTUALITÉS

Le site internet « Tremblay-les-Villages »

 Facebook « Commune Tremblay les Villages »

 YouTube « Tremblay les Villages »

 Instagram « Tremblay les Villages »



## Service **CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT**

En un peu plus d'un an, ce sont presque 3 500 demandes de cartes d'identité ou de passeports qui ont été effectuées à la Mairie de Tremblay-les-Villages, donc plus de 2 000 personnes ont franchi le seuil de la porte de la mairie.



### POUR EFFECTUER VOTRE DEMANDE (sur rendez-vous)\*

#### ACCUEIL CNI/PASSEPORT

- ➔ les lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h45 à 12h15
- ➔ les lundi et vendredi : de 14h à 16h
- ➔ le mercredi : de 14h à 18h45

#### POUR RETIRER VOTRE TITRE

- ➔ 2 possibilités :
  - avec rendez-vous\* : lundi et vendredi 16h à 17h
  - sans rendez-vous : horaires habituels d'ouverture du Service CNI/PASSEPORT

\*pour prendre rendez-vous, allez sur le site de la commune [tremblaylesvillages.com](http://tremblaylesvillages.com) puis dans l'onglet CNI/PASSEPORT

### PETITE NOUVEAUTÉ DU SERVICE

Depuis quelques mois, votre dispositif de recueil procède à la certification de votre nouvelle CNI grâce à l'application **France Identité** de votre portable. Vous obtenez ainsi votre identité numérique certifiée.

Pour cette démarche, la mairie de TREMBLAY-LES-Villages vous accueille sans rendez-vous uniquement :

- ➔ le mercredi : 8h45 à 12h et de 14h à 19h
- ➔ le vendredi : 8h45 à 12h et de 14h à 16h

### QUAND LA FIBRE GRIGNOTE LE CUIVRE... !

Depuis maintenant plusieurs années, la fibre s'installe dans nos communes dans le but d'offrir aux abonnés toujours plus de performance, de possibilité et de rapidité.

Pour notre commune de Tremblay-les-Villages, tout est prêt et les différents opérateurs commercialisent déjà leurs offres depuis plusieurs mois (chacun à son rythme selon leur politique de développement).

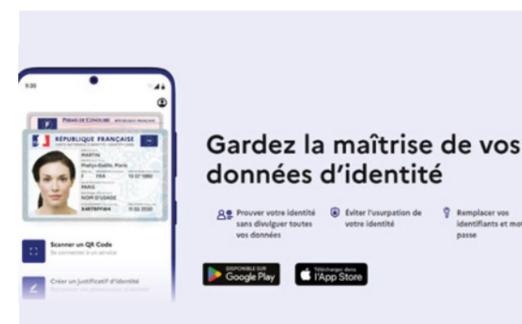
C'est pourquoi, les lignes « en cuivre » qui nous permettaient jusqu'ici de recevoir le téléphone et internet par ADSL vont petit à petit disparaître et être retirées. Il est bon à savoir qu'en ces temps d'économie d'énergie, la fibre consomme 3 à 4 fois moins d'énergie que le cuivre... Voilà en partie pourquoi il est intéressant de les retirer.

En ce qui concerne les échéances pour Tremblay-les-Villages, tout cela ne va pas se faire du jour au lendemain. Il nous est intéressant de retenir

#### 2 grandes dates :

➔ à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2026**, il ne sera plus possible de prendre un abonnement « non fibre » mais tous les abonnés déjà sous contrat avant cette date pourront continuer de bénéficier de leurs offres actuelles.

➔ à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2028**, les abonnements cuivre en cours seront coupés et devront être remplacés par un abonnement fibre si cela n'a pas déjà été fait.



### C'EST QUOI FRANCE IDENTITÉ ?

France Identité permet :

- ➔ de fournir un justificatif d'identité à usage unique facilement et en toute sécurité : terminé les scans de carte d'identité !

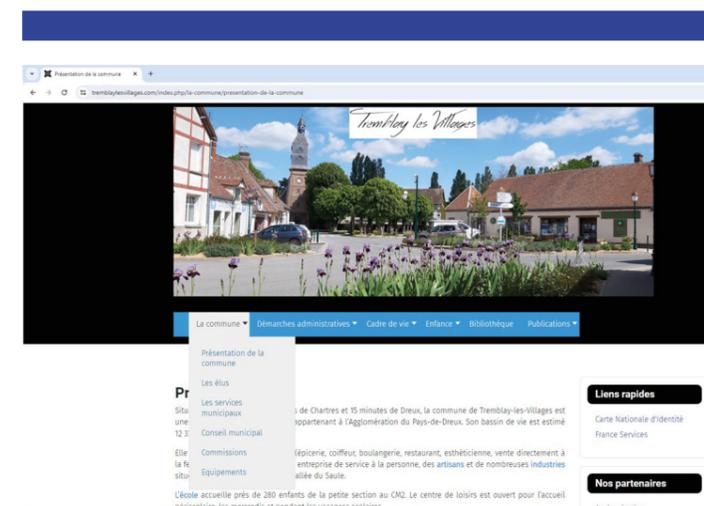
- ➔ d'accéder à plus de 1400 services en ligne avec un compte unique pour accéder à tous vos services.

- ➔ de prouver votre identité en ligne ou pour des usages de proximité avec ou sans partage de vos données
- ➔ ou encore de votre droit à conduire lors d'un contrôle routier ou pour louer un véhicule

#### TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

« FRANCE IDENTITÉ\* » et ayez toujours votre CNI et votre PERMIS DE CONDUIRE sur votre téléphone.

\*Pour plus de renseignements : <https://france-identite.gouv.fr>



### LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE VA PROCHAINEMENT ÉVOLUER

Depuis 10 ans, Tremblay-les-Villages dispose d'un site internet **www.tremblaylesvillages.com** sur lequel sont consignées toutes les informations institutionnelles et événementielles de la commune. Ce site a été conçu, bénévolement, en 2014 par un habitant de la commune, Olivier SNOECK, ingénieur en génie électronique et formé à l'informatique..

La mise à jour du site demandant beaucoup de temps à son créateur bénévole, aujourd'hui, la municipalité souhaite confier sa **refonte** et sa **maintenance** à un prestataire extérieur.

Pour ce faire, une consultation a été lancée dans l'été. Trois entreprises ont candidaté. L'entreprise retenue est Captusite située au Coudray (28) pour un montant de 8 640 € HT. La maintenance annuelle s'élèvera à 436,50 € HT.

Ce nouveau site internet permettra toujours de **prendre rendez-vous** pour les cartes nationales d'identité et les passeports. A cette prestation s'ajouteront, la possibilité de **réserver les salles des fêtes** en ligne, **signaler des problèmes techniques** rencontrés sur la commune et recevoir la newsletter de la commune.

Sa mise en ligne se fera courant du **1<sup>er</sup> trimestre 2025**.

## Les actualités du SIVOM



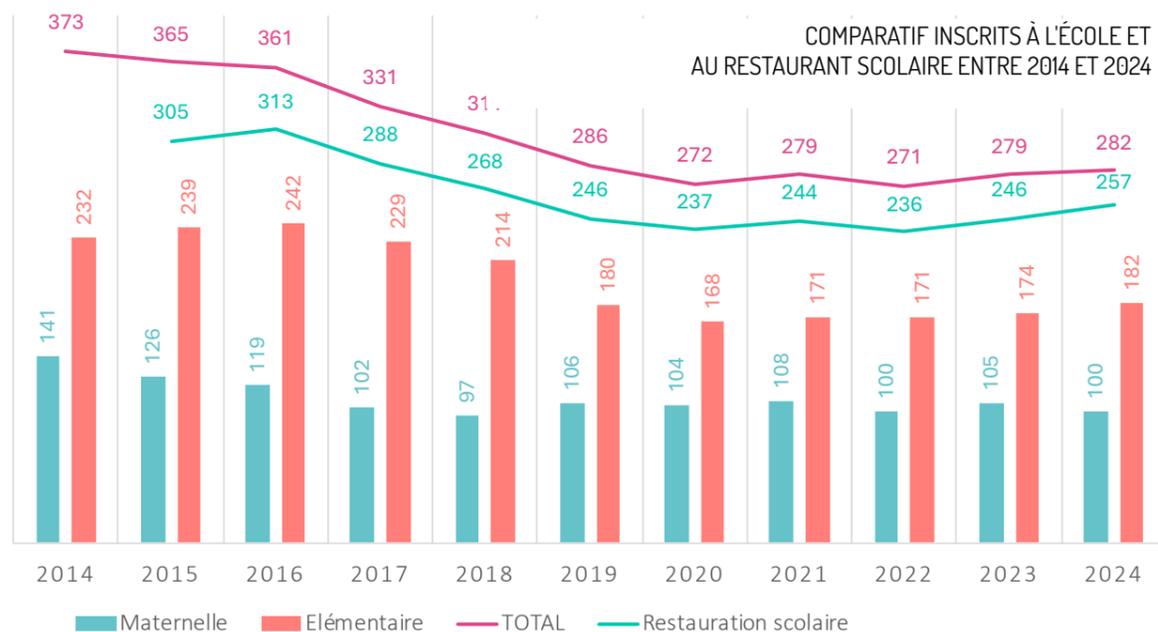
### L'ÉCOLE

À la rentrée 2024-2025, l'école compte 282 élèves répartis dans 12 classes, dont 100 dans la maternelle qui dispose de 4 classes. 257 d'entre eux déjeunent au restaurant scolaire.

### LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. L'équipe est composée d'une Directrice et de 6 animateurs présents de 7h à 8h50 et de 16h30 à 19h les jours d'école, et de 7h à 19h les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les graphiques et tableaux ci-contre indiquent les variations de fréquentation entre 2018 et 2024.



### TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS L'ÉTÉ

	MONTANT
Passage en LED du restaurants scolaire, de l'école élémentaire et de l'accueil de loisirs (travaux en interne)	3 844,22 €
Restaurant scolaire > Isolation phonique	9 011,28 €
Maternelle > Isolation phonique d'un amphithéâtre d'une classe	1 129,44 €
Maternelle > Travaux de peinture dans une classe	2 859,65 €
Maternelle > Réfection d'un bloc sanitaire	30 182,38 €
Elémentaire > Réfection d'une classe	12 903,03 €
Elémentaire > 12 volets roulants solaires dans 3 classes	14 058,58 €
Elémentaire > Achat de 60 tables et chaises	11 586,60 €
Elémentaire > Rénovation du préau	8 406,90 €
Remplacement du but de l'école	3 035,00 €
Installation d'un visiophone à l'entrée de l'école	8 406,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>103 377,08 €</b>

### TRAVAUX À VENIR

	MONTANT
Remplacement des carreaux de verre dans 3 classes de l'école élémentaire	7 779,60 €
Remplacement d'une chaudière de l'école	19 210,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 989,60 €</b>



### VACANCES SCOLAIRES (nombre de journées facturées)

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	OBSERVATIONS
2018	219	42	638	203	2 semaines en hiver
2019	163	220	743	345	1 semaine en hiver
2020	208	Covid 19	622	358	1 semaine en hiver
2021	218	51	589	315	1 semaine en hiver Printemps public prioritaire
2022	152	224	574	283	1 semaine en hiver
2023	189	206	693	197	1 semaine en hiver
2024	153	235	936		1 semaine en hiver

### le SIVOM en chiffres

**1973**  
Année de création du SIVOM  
Tremblay-les-Villages et Serazereux se lient pour assurer la compétence scolaire

**4 000 m²**  
Superficie des bâtiments  
L'entretien de l'école, de l'accueil de loisirs et du restaurant scolaire incombe au SIVOM

**18**  
Nombre d'agents qui travaillent au SIVOM  
soit 16,7 équivalent temps plein

**590 000€**  
Participation des communes  
Somme versée par les 2 communes pour le fonctionnement annuel du SIVOM  
474 727€ = la part de Tremblay-les-Villages

# ÇA S'EST PASSÉ...

à l'école et au centre de loisirs



**SORTIE PETITE VENISE à CHARTRES**  
Centre de loisirs - Juillet 2024



**HALLOWEEN MEXICAIN**  
Centre de loisirs - Octobre 2024



**LE CROSS DE FIN D'ANNÉE**  
de l'école



**SORTIE à THOIRY**  
Centre de loisirs - Août 2024



**RENTÉE DES CLASSES**  
Septembre 2024



**MARCHE DANS LE VILLAGE**  
organisée par l'école



**DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES**  
à l'école



**SAVOIR ROULER EN CYCLE**  
activité à l'école



**AGGLO RAID**  
Septembre 2024



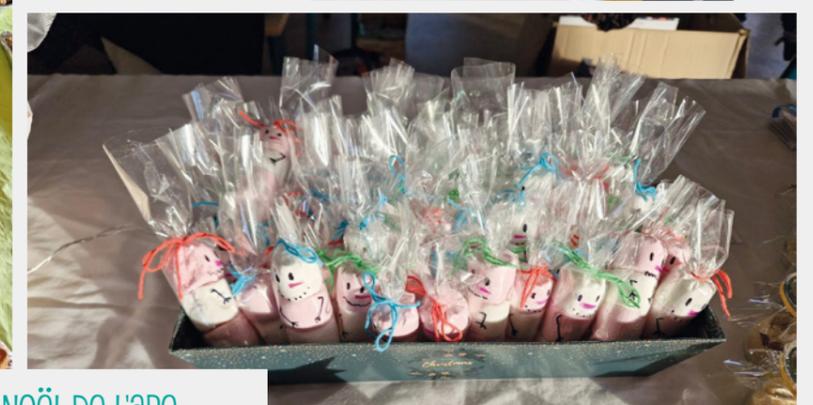
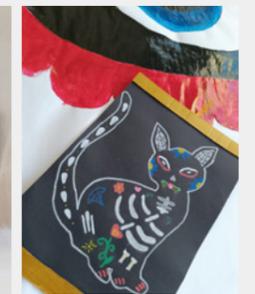
**SAYNETES LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS**  
écrites par les élèves de CM



**GRAFF RÉALISÉ PAR LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**  
avec l'artiste *Matt song* et *street art*, les mercredis entre novembre et décembre



**LE MARCHÉ DE NOËL DE L'APE**





## DISTRIBUTION DE L'EAU



Depuis maintenant deux ans, la commune de Tremblay-les-Villages a transféré la gestion de son service de distribution de l'eau potable à l'Agglo du Pays de Dreux afin de se conformer à la législation.

Après deux années d'intégration, le régime d'exploitation va évoluer à compter du 1er janvier 2025 et pour les sept années à venir. A partir de cette date, le réseau sera exploité par un nouveau prestataire : Ocyclad Sud. Ce changement d'exploitant concerne Tremblay-les-Villages ainsi que 14 autres communes avoisinantes.

Ces nouvelles dispositions permettent de mutualiser des moyens à l'échelle des communes concernées mais aussi d'harmoniser la gestion du réseau. Les

habitants n'ont aucune démarche à réaliser. Leur contrat est transféré automatiquement.

Le prestataire aura notamment pour mission l'entretien et la maintenance des réseaux et ouvrages de distribution, le suivi de la qualité de l'eau potable, la création de nouveaux branchements, l'ouverture de compteurs et la facturation.

Le prestataire **Ocyclad** assurera les missions suivantes :

➔ **la qualité de l'eau** en garantissant

l'approvisionnement d'une eau conforme aux normes chimiques, physiques et bactériologiques en vigueur.

➔ **la gestion des installations** en exploitant les infrastructures de prélèvement, de production, de stockage et de distribution d'eau potable pour assurer la continuité du service.

➔ **la gestion des urgences et la maintenance** en intervenant rapidement grâce à la mise en place d'un service d'astreinte et en renouvelant les équipements nécessaires au bon fonctionnement du réseau public.

➔ **les relations avec les abonnés** en accueillant sur site et par téléphone et en gérant les demandes d'abonnement, de résiliation, de raccordement, de contrôle d'installations privées ainsi que les réclamations

### LES MODALITÉS DE FACTURATION

Dans le cadre des nouvelles modalités de gestion du service, l'Agglo du Pays de Dreux continuera d'assurer la facturation de l'eau et de l'assainissement aux usagers. Une seule facture sera émise après relève du compteur.

### CONTACTS

La commune de Tremblay-les-Villages et les services de l'Agglo du Pays de Dreux restent à votre disposition en cas de difficulté



## TRI DES BIODÉCHETS : PASSEZ À L'ACTION

### Adoptez un COMPOSTEUR

L'Agglo du Pays de Dreux vous équipe gratuitement lors des réunions organisées sur l'ensemble du territoire



### À SAVOIR

Un biodéchet est un déchet non dangereux biodégradable de jardin ou de parc, un déchet alimentaire ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires » (Article L. 541-1-1 du code de l'environnement). En d'autres mots, les épluchures de fruits, de légumes, les restes de repas, le marc de café et les filtres en papier, les sachets de thé, les coques de fruits secs mais aussi les noyaux et les pépins, les feuilles mortes, les tailles de haies et les branchages, les fleurs et les plantes fanées, sont des biodéchets.

Les biodéchets représentent environ **le tiers de nos déchets ménagers** (source : *ecologie.gouv.fr*). Leur tri permet donc de réduire considérablement le poids des poubelles d'ordures ménagères. Ces déchets sont **entièrement biodégradables** et se révèlent être une ressource précieuse pour les jardins. Un geste non-négligeable pour l'environnement.

# AGGLO DU PAYS DE DREUX RETOUR SUR 2024

L'Agglo du Pays de Dreux est votre collectivité. Les élus de votre commune y siègent pour défendre vos intérêts et travailler ensemble sur des projets communs, dans le but d'améliorer le quotidien de tous et de répondre aux besoins de chacun.  
**Voici une rétrospective de quelques-uns des événements marquants de l'année 2024.**  
Au quotidien, retrouvez toute l'actualité sur [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)



Sortie champignons en forêt domaniale de Dreux, (Abondant, 26 octobre 2024)

## EXPOSITION

### NOS ASSIETTES ONT UN VISAGE

Le Projet Alimentaire Territorial a pour objectifs de **soutenir les professionnels de la chaîne alimentaire et de faciliter l'accès à une alimentation saine et de proximité pour tous**. Des actions concrètes sont prévues sur l'ensemble du territoire et, pour commencer, une exposition itinérante mettant en valeur plusieurs acteurs de la chaîne alimentaire. Cette galerie de portraits, dont le parti pris est volontairement artistique, permet de **découvrir ou de redécouvrir le visage, le sourire, le regard, de ceux qui œuvrent au quotidien pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité.**



## DÉCHETS

### L'APPLICATION QUI FACILITE LA VIE

Quel jour sortir les poubelles ? Dans quel bac déposer un tube de dentifrice vide ? À quelle heure ouvre la déchèterie ? **Toutes les réponses aux questions en matière de tri des déchets se trouvent à portée de main grâce à l'application mobile gratuite Mes Déchets - Agglo Pays Dreux.** Les plus de l'appli ? Géolocalisation pour des informations précises, date de collecte selon les flux, calendrier de collecte imprimable, informations sur le tri, points d'apport volontaire les plus proches et information en temps réel grâce à l'activation des notifications.  
**Parlez-en autour de vous !**

## TOURISME

### EN VISITE AVEC L'OFFICE DE TOURISME

En 2024, les animations de l'Office de Tourisme ont eu un franc succès. Ce sont près de **850 personnes qui ont participé aux 45 animations dans 29 communes du territoire**, autour de thématiques telles que la découverte du patrimoine ou de producteurs locaux ou des balades nature. En avril, la Maison des Espaces Naturels lançait sa seconde saison proposant un **programme d'animations varié mêlant activités nature, ateliers artistiques ou balades insolites, réunissant 200 participants**. En 2025, l'Office de Tourisme proposera un programme conjoint de visites sur le territoire et d'animations à la Maison des Espaces Naturels, pour tous les âges.

## MOBILITÉ

### TRANSPORTS URBAINS ET PÉRI-URBAINS : RESTRUCTURATION DU RÉSEAU

L'Agglo du Pays de Dreux a voté une restructuration de son réseau de transports urbains et péri-urbains, afin d'être cohérente en matière de protection de l'environnement et de permettre l'accès au plus grand nombre à ce service. **En s'appuyant sur la réalité des usages observés, les dessertes des bus ont été optimisées, tout en tenant compte des demandes d'ajustements formulées par certaines communes du territoire.** Ainsi, selon les lignes et selon les besoins, des modifications d'horaires (en heures creuses, en heures de pointe, ou le samedi) ont été proposées, ainsi que des adaptations d'itinéraires et de points de dessertes.



## ANNIVERSAIRE

2014 > 2024  
10 ANS DE L'AGGLO !

Retrouvez l'Agglo du Pays de Dreux d'aujourd'hui, son énergie créatrice, ses atouts patrimoniaux et paysagers, ses ambassadeurs...



Visionnez la vidéo en flashant ce QR Code



Festival CHAMPS LIBRES  
Cie. Alta Gama, Mentir lo Mínimo, (Anet, 11 mai 2024)

## ÉVÈNEMENTS

### LA SPECTACULAIRE ÉDITION#2 DE CHAMPS LIBRES

Cette 2<sup>e</sup> édition concrétise le fait que le FESTIVAL CHAMPS LIBRES donne à voir notre territoire, ses paysages et patrimoines, de manière insolite et joyeuse. **Du 9 au 12 mai, à travers 8 communes** (Nonancourt, St Lubin-des-Joncherets, Le Boullay-les-deux-Églises, Châteauneuf-en-Thymerais, Boncourt, Anet, Écluzelles et Mézières-en-Drouais), **13 690 spectateurs ont assisté à un ou plusieurs des 25 spectacles d'arts de la rue proposés gratuitement.**

**Rendez-vous du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025 pour la 3<sup>e</sup> édition !** Un indice ? L'inauguration se déroulera à Saint-Rémy-sur-Avre !

### MÉDIATHÈQUE : LA NUIT DE LA LECTURE

La Médiathèque de l'Odyssée était en fête le 20 janvier dernier à l'occasion de la Nuit de la lecture, événement organisé chaque année par le Centre National du Livre (CNL). **Les histoires de la conteuse Nathalie Van Cappel et la musicienne Annelise Roche ont enchanté le public, qui a pu jouer, danser et partager de beaux moments de convivialité** pour célébrer la culture dans tous ses états. Rendez-vous les 24 et 25 janvier 2025 pour la prochaine édition !

## AIDES FINANCIÈRES

### REDYNAMISER L'INDUSTRIE DU TERRITOIRE

L'Agglo, conjointement avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France, est lauréate du dispositif national Territoires d'industrie, intégré au plan d'investissements France 2030. Le montant global de cette aide s'élève à 100 millions d'euros par an pendant 5 ans, redistribués entre les lauréats, avec un objectif clair : **réindustrialiser le territoire, en favorisant les technologies innovantes et en soutenant la transition écologique.** Intégré à ce programme national, l'appel à manifestation d'intérêt « rebond industriel » a permis à **12 entreprises industrielles des deux collectivités de bénéficier d'une aide supplémentaire de 2,5 millions d'euros.**

### DES AIDES FINANCIÈRES POUR LA RURALITÉ

Le nouveau programme LEADER est lancé pour la période 2023-2027. 872 000 euros d'aides de l'Union européenne visent à soutenir des projets favorisant le développement des zones rurales et l'emploi. **Vous avez un projet pour le développement local, en lien avec le tourisme, l'économie de proximité, les mobilités douces, les services... ? L'Agglo vous accompagne !** Contact : leader@dreux-agglomeration.fr



# Appel au don

## Connaissez-vous la SPDA de Serazereux ?

### SPDA, REFUGE INDÉPENDANT

La SPDA ou Société de Protection et de Défense des Animaux est un petit refuge indépendant situé à SERAZEREUX entre Dreux et Chartres et qui existe depuis plus de 65 ans...

Même si son nom ne l'indique pas, la SPDA n'a aucun lien avec la SPA. En effet, nous essayons de gérer en toute autonomie, les animaux qui arrivent à notre porte, abandonnés, maltraités, souvent malades et « abimés » par des parcours difficiles et douloureux : souvent, ils ont vécu des histoires compliquées, ils sont passés de famille en famille, quand ils ont eu la chance d'en croiser une, et ils se retrouvent délaissés, avec parfois des sévices et des pathologies lourdes ; et ils ne comprennent pas pourquoi ils se retrouvent enfermés et abandonnés.

Notre mission est de les accueillir, de les soigner, de leur apprendre parfois des bases d'éducation, de leur redonner l'envie de vivre, et de chercher pour eux des foyers où ils pourront être accueillis pour le reste de leur

vie. Nos hôtes ont tous les âges...des chiots, des chatons, mais aussi des animaux âgés.

Nombre de nos pensionnaires sont des croisés staffs ou des malinois qui ont juste eu la mauvaise idée d'appartenir à des races qui sont attrayantes et rassurantes quand ils sont petits, mais qui sont devenus indésirables au sein des familles qui les avaient accueillies... car jugés trop encombrants...

Mais nous accueillons aussi des petits gabarits, des animaux qui n'ont pas eu de chance, des chatons qui sont nés dans la rue, issus d'une xième portée de leur mère non stérilisée...

Le quotidien de notre refuge, ce sont des soigneurs investis et passionnés, une responsable compétente et énergique, un encadrement dévoué et bénévole, et aussi des bénévoles adhérents de l'association qui nous aident au quotidien en promenant les chiens, en participant au nettoyage des box, en organisant des collectes de nourriture !



### UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

Un refuge c'est une équipe dédiée au service de la cause animale, sans compter son temps ni son énergie, par tous les temps, par amour et passion de nos pensionnaires ! Le quotidien d'un refuge indépendant, c'est aussi se battre chaque jour pour trouver les moyens de continuer à assumer notre mission de sauvetage et d'accueil...jour après jour, saison après saison...nous ne vivons que de dons et de legs...

Afin de pouvoir poursuivre notre mission de protection et la défense des animaux, et devant un nombre croissant de prises en charge d'animaux en souffrance, nous sollicitons l'aide de chacun. Cela peut se traduire par un don financier, du bénévolat ou encore un don en nature que vous pouvez déposer à la mairie (croquettes...)

Venez visiter notre refuge, découvrir le lieu verdoyant et entretenu par notre gardien, passer un moment avec nos animaux pour leur apporter un peu de bonheur.

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux, nos publications, nos animations !

**Parler de nous nous fait vivre !  
Nous vous attendons !**

### CONTACT

L'équipe de la SPDA de SERAZEREUX  
<https://www.spda.fr>  
<https://www.facebook.com/SPDArefuge>



### PHÉNIX FUNÉRAIRE

L'entreprise, créée en Avril 2024 et installée à Tremblay-les-Villages, se compose d'une jeune équipe professionnelle, dynamique et empathique. L'expérience de l'équipe, acquise sur le terrain se veut au plus proche des familles et permet de réaliser une prestation de qualité avec du matériel neuf.

L'entreprise propose un service de transports avant et après mise en bière, avec un véhicule équipé d'un caisson XL pouvant accueillir un défunt à la fois et une prestation transport Side-car, innovation française.  
Disponibilité 24H/24, 7J/7.

### CONTACT

Téléphone 07 82 70 80 55  
Mail [phenixfuneraire@gmail.com](mailto:phenixfuneraire@gmail.com)

# L'agriculture au fil des saisons **COMPRENDRE ET VIVRE AVEC L'ACTIVITÉ AGRICOLE**



Notre commune, riche de son patrimoine naturel et agricole, vit au rythme des saisons. Nous comptons dans notre commune 40 exploitations.

En tant qu'habitant, vous avez sans doute remarqué que l'agriculture façonne notre paysage, influence l'économie locale et, parfois, génère quelques nuisances. Vous êtes un certain nombre à poser des questions ou exprimer des mécontentements liés aux nuisances agricoles.

Cet article vise à vous aider à mieux comprendre l'activité agricole au fil des saisons, ses impacts, ses éventuels désagréments, et surtout, son utilité pour la communauté. Il est bien entendu que les agriculteurs doivent respecter un certain nombre d'obligations que

nous ne manquons pas de leur rappeler s'ils ne les respectent pas.

## PRINTEMPS **LE RÉVEIL DE LA NATURE ET LES SEMIS**

Le printemps marque la période du réveil de la végétation. Les champs se remplissent de nouvelles cultures comme le maïs, les betteraves et les pommes de terre, qui pousseront jusqu'à l'été voir l'automne. Cette saison est cruciale pour les agriculteurs, car ils préparent le sol pour les semis et les conditions météo de cette période auront des conséquences importantes sur la qualité des récoltes de l'été.

### **Impact et nuisances**

Au printemps, vous remarquerez peut-être l'augmentation de l'utilisation de tracteurs et

d'équipements agricoles parfois très imposants quand vous les croisez. Ces passages peuvent occasionner du bruit et une gêne sur les routes, et certaines périodes de fertilisation peuvent aussi entraîner des odeurs et voire des traitements de nuit.

### **Utilité**

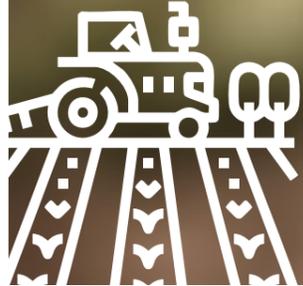
Cette saison prépare le terrain pour les récoltes futures. Les céréales et autres cultures fournies par les agriculteurs nourrissent non seulement la population locale, mais aussi les marchés régionaux, nationaux et internationaux. Une bonne préparation printanière garantit la stabilité de l'approvisionnement alimentaire.

## ÉTÉ **LA SAISON DES RÉCOLTES ET DE L'ARROSAGE**

L'été est synonyme de récoltes, principalement pour les céréales, les pois et le colza. C'est également une période où les agriculteurs ont besoin d'eau pour irriguer les champs, surtout durant les vagues de chaleur. Les céréales, les fruits et les légumes arrivent à maturité, et les moissonneuses ainsi que les tracteurs avec remorques sont intensément mobilisés pour les récoltes.

### **Impact et nuisances**

Les récoltes sont souvent accompagnées d'un travail intense, souvent nocturne, mais aussi de bruit et de poussière liés aux moissonneuses-batteuses et autres machines.



## l'agriculture en chiffres

Surface agricole utile en Eure-et-Loir  
**439 700 hectares soit 74% du territoire**  
À Tremblay-les-Villages, les surfaces agricoles représentent 84% de la superficie de la commune.

**3 600 exploitants agricoles**  
en Eure-et-Loir, dont 40 à Tremblay-les-Villages

**124 hectares**  
= la surface moyenne d'exploitation

**5 441 emplois directs**  
**et 12 000 emplois indirects**  
dans le secteur agricole en Eure-et-Loir

**320 producteurs**  
(9% du total) travaillent sur des productions en circuit court

**86% de la surface**  
est dédiée à la production de céréales et d'oléo-protéagineux

**L'Eure-et-Loir est le 1<sup>er</sup> département français producteur de céréales et d'oléo-protéagineux**  
60% de la production est destinée à l'exportation

**7 000 Ha** de betterave implantés

**Une pratique de l'élevage en recul**  
avec 114 éleveurs bovins, 87 éleveurs bovins-laitiers, 39 éleveurs ovins, 80 éleveurs porcins et 71 éleveurs de poules pondeuses.

Les agriculteurs sont conscients que l'eau est une ressource précieuse et qu'ils gèrent de manière précise. Ils utilisent des puits dédiés et payent la quantité d'eau utilisée une fois par an.

### Utilité

Les récoltes estivales permettent de fournir une grande partie de notre alimentation. En consommant local, nous soutenons une agriculture durable et réduisons l'empreinte carbone. Les fruits et légumes d'été, que nous trouvons sur les marchés, proviennent souvent de producteurs de notre région.

### AUTOMNE

#### **LES DERNIERS LABOURS, LES SEMIS DE BLÉ ET LA RÉCOLTE DES POMMES DE TERRE, BETTERAVES, MAÏS ET DES ENSILAGES.**

En automne, c'est la saison de la récolte des fruits tardifs comme les pommes et les poires, les récoltes de pommes de terre, de betteraves, de maïs. C'est aussi la période des ensilages pour les méthaniseurs et pour les animaux. L'automne est surtout une période intense de labour et de semis des colzas et céréales.

### Impact et nuisances

Les récoltes, le labour, tout comme la préparation des sols, peut causer des perturbations sonores. On assiste à un trafic de tracteurs et d'arracheuses plus important. On peut avoir de la terre sur la route surtout quand les conditions climatiques sont difficiles comme cette année particulièrement. Les agriculteurs essaient autant que possible de nettoyer la route après les travaux, mais il est des années comme cette année où, malgré les efforts déployés, les routes restent boueuses.

### Utilité

Les produits récoltés en automne nous offrent des fruits de saison, souvent utilisés pour les confitures et les conserves. Ces derniers produits peuvent être vendus en circuits courts, contribuant ainsi à l'économie locale. On pourra grâce aux betteraves produire du sucre et manger des pommes de terre.

### HIVER

#### **LE REPOS DE LA TERRE**

L'hiver est la saison de repos pour la terre. Les agriculteurs en profitent pour entretenir leur matériel et planifier la prochaine saison. Certains travaillent aussi à l'élevage en intérieur, où les animaux sont à l'abri du froid.

Quand il neige, certains agriculteurs, en accord avec la commune et le département, participent au déneigement permettant par exemple aux habitants de se rendre à leur travail.

### Impact et nuisances

L'hiver est une saison plus calme pour l'agriculture, avec moins de bruit et d'activité.

### Utilité

L'hiver est essentiel pour la régénération des sols, qui se reposent avant d'accueillir les semences au printemps. Cette rotation des cultures et le repos hivernal permettent de préserver la biodiversité et de maintenir la fertilité de la terre.

Aujourd'hui le métier d'agriculteur exige de ceux qui le pratiquent une polyvalence certaine, une exploitation agricole devant se gérer comme une entreprise classique. Un certain nombre d'agriculteurs se sont engagés dans des projets de diversification afin d'assurer une viabilité à leurs exploitations (maraîchage, huilerie, méthanisation, vente à la ferme etc.).

Il s'agit d'un travail manuel et physique afin d'assurer la gestion des cultures, de l'élevage et la mécanique qui en dépend ; mais l'agriculteur doit aussi consacrer une grande partie de son temps à l'administration et à la gestion, tant les réglementations à respecter sont conséquentes et les coûts des intrants importants dans la bonne tenue d'une ferme.

### EN CONCLUSION

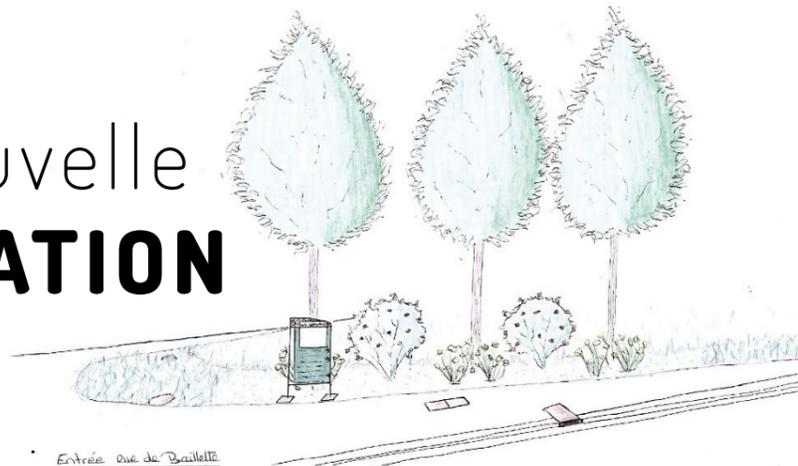
#### **VIVRE EN HARMONIE AVEC L'AGRICULTURE**

L'activité agricole est vitale pour notre communauté, non seulement pour son rôle dans l'approvisionnement alimentaire, mais aussi pour son impact écologique et économique. Bien que certaines nuisances soient inévitables, elles sont souvent temporaires et font partie intégrante de ce cycle naturel. Les agriculteurs travaillent chaque jour pour respecter les contraintes environnementales et adapter leurs pratiques aux attentes des habitants.

N'hésitez pas à échanger avec eux, à visiter leur ferme, à leur poser des questions lors de marchés ou d'événements locaux. Ensemble, nous pouvons vivre en harmonie avec le monde agricole, essentiel à notre quotidien et à notre patrimoine commun.

**Merci de votre compréhension et de votre soutien pour ceux qui font vivre nos campagnes ! De la même manière, la commune invite les agriculteurs à respecter leurs riverains et ouvrir leurs exploitations.**

# Une nouvelle VÉGÉTATION



## LA VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE D'ACHÈRES

Avec le dispositif « Zéro phyto », les produits phytosanitaires sont interdits dans les cimetières depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Le cimetière d'Achères était entretenu manuellement ou avec l'aide de produits biocontrôlés (produits autorisés pouvant s'appliquer au pulvérisateur).

En novembre 2024, ce cimetière a été végétalisé dans l'objectif de tester une nouvelle méthode afin de réduire l'entretien. La végétalisation est réalisée par hydromulching. Une technique qui consiste à pulvériser une solution composée d'eau, de fertilisants, de semences de gazon et d'un substrat à base de fibres végétales facilitant la germination. Le gazon utilisé est résistant à de nombreux facteurs (sécheresse, piétinement, etc.). Sa pousse est lente ce qui réduit l'entretien et le nombre de tonte comparé à un gazon plus classique.

## LA PLANTATION DE LA RUE DE BAILLETTE

Les arbres existants à la sortie de la rue de Baillette en limite à la RD26 présentent un mauvais diagnostic sanitaire qui nécessite l'abattage des arbres.

Etant en entrée de commune, une replantation est prévue avec des poiriers à fleurs (Pyrus calleryana 'Chantecleer') pour apporter de la hauteur au lieu mais aussi pour garder une continuité dans la rue. Ils seront accompagnés de

## LA REPLANTATION DE LA HAIE ARTISTIQUE

En 2019, le projet d'une plantation de haie artistique a vu le jour derrière la maison de santé avec 67 espèces différentes de végétaux sur quasiment 700 mètres de long. Au fil des années, la sélection naturelle des variétés s'est faite en fonction des conditions climatiques, de l'exposition et des besoins de chacune. À l'heure actuelle, environ dix essences sont encore présentes et 300 mètres de haies sont à replanter. Parmi ces dix essences, qui sont locales et résistantes aux changements climatiques pour participer à la replantation, cinq seront replantées.

cerisiers à fleurs nains du Japon (Prunus incisa 'Kojon-No-Mai') pour apporter une jolie floraison ainsi que des Euphorbes (Euphorbia characias).

Le talus en face sera également replanté toujours de façon à garder une cohérence végétale sur la commune avec des tilleuls à petites feuilles (Tilia cordata 'Greenspire'), des Gattiliers (Vitex agnus castus 'Latifolia') et des viornes tin (Viburnum tinus) pour une présence végétale en saison hivernale.



## JANVIER

### 19 JANVIER À 14H CONCOURS DE BELOTE

organisé par l'Amicale de Chêne-Chenu dans la salle des fêtes de Chêne-Chenu

### 26 JANVIER

#### LOTO DES ENFANTS

organisé par l'APE (salle des fêtes de Serazereux)

### 30 JANVIER À 19H

#### CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

à la salle des fêtes de Tremblay

## FÉVRIER

### 15 ET 16 FÉVRIER

#### SALON L'ART AU SERVICE DE L'ETRE

à la salle des fêtes de Tremblay

### DATE À DÉFINIR

#### UN SAMEDI SUR DEUX COURS DE DANSE

initiation en classique pour adultes par Entrechats & Arabesques (jusqu'en septembre)

## MARS

### 8 MARS À 19H30

#### SOIRÉE TARTIFLETTE

par le club de foot dans la salle des fêtes de Tremblay (sur réservation au 06 68 37 21 12)

### 16 MARS

#### CONCOURS DE FLÉCHETTES

organisé par l'Amicale de Chêne-Chenu dans la salle des fêtes de Chêne-Chenu

## 16 MARS

#### DÉMONSTRATION DE DANSE

par Entrechats & Arabesques pour SOS Prema dans la salle des fêtes de Tremblay

## 20 MARS

#### REPAS DES AÎNÉS

le midi avec l'orchestre Horizon (sur inscription auprès de la mairie)

### 23 MARS DE 11H À 18H

#### SECONDE ÉDITION DE DANSE & SENS

#### WORSHOP

par Entrechats & Arabesques dans la salle des fêtes de Tremblay

## AVRIL

## MAI

### 3 MAI

#### REPAS DANSANT « SOIRÉE TROPICALE »

par l'association LM Kizomba (réservations au 06.51.12.63.82)

### 8 MAI

#### CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

### 17 ET 18 MAI DE 10H À 18H

#### SALON DU BIEN-ÊTRE

à la salle des fêtes de Tremblay

### 18 MAI

#### CHASSE AU TRÉSOR

à la ferme de Virginia Corn organisée par l'APE

## 24 MAI

#### GALA DE DANSE PAR ENTRECHATS & ARABESQUES

à la salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais

## 28 JUIN

#### TOURNOI DE FOOTBALL

sur le stade de Tremblay pour les catégories U8-U9 et U10-U11 (buvette et restauration sur place)

## JUIN

### 14 JUIN DE 16H30 À 23H

#### MARCHÉ NOCTURNE DES ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX

dans les jardins de l'ancien presbytère (buvette et restauration sur place)

### 21 JUIN

#### FÊTE DE LA MUSIQUE par ArTLV

### 27 JUIN À 19H

#### SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

de l'accueil de loisirs dans la cour de l'école élémentaire

### 28 JUIN

#### KERMESSE DE L'ÉCOLE

organisée par l'APE (dans la cour de l'école élémentaire)

## JUILLET

### 4 JUILLET

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du FC Tremblay

(lieu à définir)

# ANIMATIONS à la biblio



ça s'est  
passé...

La bibliothèque est ouverte à tous et vous accueille cinq jours sur sept. L'entrée et les services sont gratuits. Quatre ordinateurs sont mis à disposition du public. Seuls les emprunts nécessitent un abonnement.

Abonnez-vous à la page facebook « bibliothèque Tremblay-les-Villages » pour être informés des horaires, animations et nouveautés.

Commandes régulières de livres, n'hésitez pas à faire part de vos suggestions. Possibilité également de réserver les documents de la médiathèque départementale d'Eure-et-Loir (une navette passe tous les 15 jours).

**Samedi 28 septembre**  
**LOUP-GAROU GÉANT**



Kentin Polydor a animé le jeu du loup-garou. 7 adultes et 6 adolescents ont été mis dans l'ambiance avec pénombre, sons de la forêt et hurlements de loup.

**Mercredi 16 octobre**  
**ATELIER THÉÂTRE D'OMBRE**

Histoire lue par Nadia et manipulation par Martine pour montrer aux enfants comment fonctionne un théâtre d'ombres. Ils ont ensuite inventé une histoire à deux puis ils ont créé leurs propres personnages avant de les mettre en scène.

**Mercredi 23 octobre**  
**INITIATION À LA MAGIE**



Kentin Polydor (16 ans) a montré des tours de magie à 22 personnes qui ont ensuite essayé de les

reproduire en groupes. Activité intergénérationnelle qui a rencontré un vif succès. Très bonne ambiance avec des participants attentifs et intéressés.

**Mercredi 13 novembre**  
**ATELIER SUR LE THÈME DE L'AUTOMNE**



Karine, Martine, Myriam et Nadia ont aidé les enfants à créer des décorations sur rondins de bois, couronnes et confection de pots de fleurs. Ils ont fait preuve de créativité ont eu la fierté et le plaisir de les ramener chez eux.

**Dimanche 10 novembre**  
**ANIMATION JEUX DE SOCIÉTÉ**



à la salle des fêtes Peu de monde pour cet événement comparé à l'année dernière. Merci à l'APE pour la vente de crêpes et à l'association FTLM Tremblay pour la vente de boissons.

## prochains événements

**DÉCEMBRE**  
**du 2 au 14 décembre**

Exposition du 2 au 14 décembre des tableaux d'Armelle Frouin, habitante de la commune et copiste de tableaux de maître

**Mercredi 18 décembre**

Animation de Noël : des contes ont été lus aux enfants de 3 à 10 ans puis ils ont réalisé de belles fabrications]

**JANVIER**

**Mercredi 22 janvier • 15h**

Confection d'une écharpe pour enfants de 7 à 10 ans

**AVRIL**

**Mercredi 16 avril • 14h30 à 16h30**

Chasse au trésor sur le thème de Pâques pour enfants de 5 à 10 ans

**MAI**

**du 13 au 24 mai**  
**Vernissage le vendredi 16 mai à 18h**

Marie-Christine Djire présente les oeuvres de son père Philippe FRANCOIS qui était dessinateur graveur

**LECTURE DE CONTES**

par Karine Volpé de l'association « Lire et faire Lire » Passionnée par la littérature jeunesse, Karine vient une fois par mois raconter des histoires captivantes aux enfants de 2 à 4 ans (de 10h30 à 11h15) puis aux enfants de 5 à 9 ans (de 11h15 à 11h45).

**LUDOTHÈQUE**

La ludothèque possède plus de 120 jeux que vous pouvez emprunter. Sébastien Polydor organise plusieurs fois par mois le samedi matin des animations jeux de société tout public. Il vous conseille et vous explique les règles. Venez seul(e), en famille ou entre amis passer un moment convivial.

**EXPOSITION**



Neo Asgard (de son vrai nom Philippe Fleury) habitant de la commune et artiste autodidacte a exposé ses peintures abstraites et reçu les visiteurs du 15 au 17 novembre. L'exposition est restée en place 15 jours pour permettre au plus grand nombre d'admirer ses œuvres.



**les 26 et 27 avril 2025**  
**JAPAN TREMBLAY MANGA**

L'association FTLM organise le deuxième événement BD JAPAN MANGA à Tremblay les Villages pour présenter et promouvoir la culture japonaise à tout public.

Vous pourrez :

- rencontrer et faire dédicacer les ouvrages des six artistes auteurs, dessinateurs, illustrateurs présents.
- regarder des démonstrations d'arts martiaux.
- rencontrer des exposants professionnels proposant activités et/ou produits en rapport avec la culture japonaise.
- assister à une battle entre les dessinateurs présents sur le salon.
- être maquillé par une maquilleuse professionnelle.
- participer, assister à un défilé de cosplay
- vous restaurer et déguster la cuisine japonaise, française...
- buvette, crêpes, gaufres

Le dimanche après-midi, Jean Claude Bourret viendra dédicacer son dernier ouvrage illustré Notre Dame de Paris, illustré par deux dessinateurs, illustrateurs présents sur le salon. L'entrée au salon, les animations, seront gratuites tout le week-end.

### INFOS PRATIQUES BIBLIO

**JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE**

Mardi : 16h30-19h  
Mercredi : 10h-12h30  
Jeudi : 16h30-19h  
Vendredi : 16h30-18h30  
Samedi : 10h-12h30

**FERMETURE**

1<sup>ère</sup> semaine des vacances de Noël et 2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'hiver

**VACANCES D'ÉTÉ**

dates et heures précisées ultérieurement

**COTISATIONS**

**MÉDIATHÈQUE**

6 € ou 10 € pour les hors communaux pour un an pour 1 adulte par famille et les enfants  
Emprunt de 3 livres, 3 CD, 3 DVD par personne pour un mois

**LUDOTHÈQUE**

15 € par famille ou 20 € hors commune (+ chèque de caution de 45 €)  
Prêt de 2 jeux par mois pour 15 jours  
Participation aux animations

Animations seules

10 € par famille ou 15 € hors commune pour un an

### RENSEIGNEMENTS

Par téléphone : 02 37 65 23 65

Par mail : biblio.tremblay@orange.fr  
Facebook : Bibliothèque Tremblay-les-Villages



Achères après la libération du Tremblay : Les enfants à l'assaut d'une chenillette Hotchkiss (G.F.)

## 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION ÉVÉNEMENTS À TREMBLAY-LES-VILLAGES

Le témoignage le plus précis de la période allant de 1939 à 1945 est celui de Jean-Jacques FRANÇOIS, fils de l'instituteur de Tremblay-le-Vicomte, tiré de son ouvrage « *Le Douzième* » paru en 2007.

### OCCUPATION

Suite à l'exode des habitants du nord qui avaient déjà connu la guerre 14-18, l'école était passée de 25 à 40 garçons. Le 11 juin 1940, les épreuves du certificat d'étude à Dreux furent annulées. La veille une attaque avait fait 90 tués dans la ville. A partir de 17h, les avions survolèrent Tremblay et ses alentours, les bombes tombèrent et les allemands se réfugiaient dans les fermes et les cours.

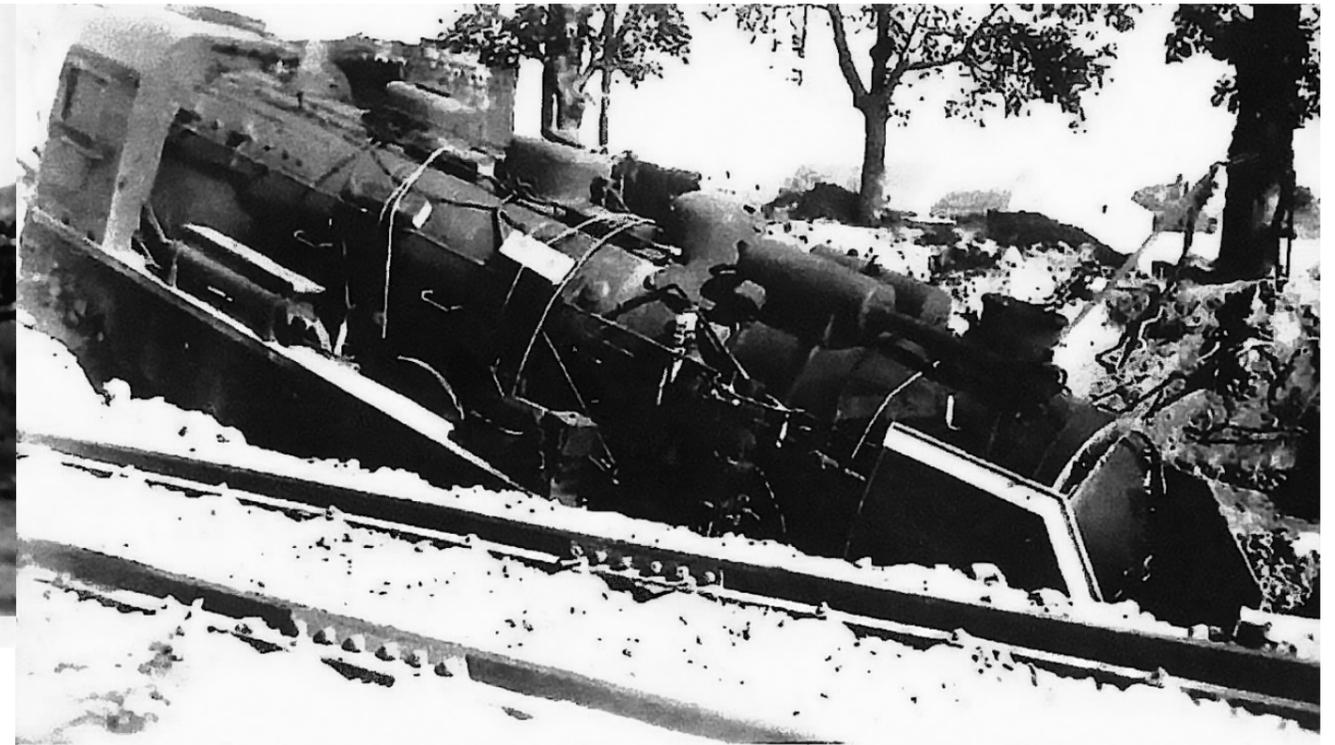
Le 14 juin, la famille François décida de partir en exode, tout comme le boulanger et d'autres familles. Leur voiture fut chargée autant que possible et Monsieur François enterra ses bouteilles de vin, dans son jardin derrière l'école. Ils reviennent deux semaines après chez eux. Toutes les maisons du bourg avaient été saccagées, les armoires vidées, les boutiques pillées.

Dans la maison de l'instituteur, rien n'avait été brisé. Seuls avaient disparu la bicyclette de Jean-Jacques, un matelas, deux robes et quelques bibelots.

À l'été 40, les fermiers qui le demandèrent reçurent l'aide de prisonniers capturés par les allemands. Chaque semaine, ils se regroupaient devant la mairie/école où un officier allemand faisait l'appel. Ce même été, le Préfet ordonna qu'il n'y aurait pas de vacances scolaires. L'école repris le 8 juillet, après le retour de l'instituteur. Seules les absences pour la moisson furent tolérées.

Extrait de la « *Revue des Troupes Coloniales* » du 1er janvier 1947 éditée par le Ministère de la Guerre

*Le 15 juin 1940, le régiment d'infanterie coloniale du Maroc (R.I.C.M.) occupe le terrain situé à l'ouest de Châteauneuf et Achères. Mais c'est la résistance des garnisons de Theuvy, Achères et Chêne-Chenu qui stoppera l'ennemi le 16 juin. Le cimetière de Chêne-Chenu garde la trace de la présence du R.I.C.M. Un obus traversa la façade de l'église, sans exploser, lui faisant perdre son*



sabotage d'une locomotive en gare de Theuvy-Achères (G.F.)

*horloge et entraînant la mort du militaire Jacques DUPUIS. Son corps ne fut jamais rapatrié et fut enterré dans le cimetière, juste à droite de l'église. Pendant des années, sa famille vint fleurir sa tombe. Aujourd'hui, la commune se charge de le faire lors des commémorations.*

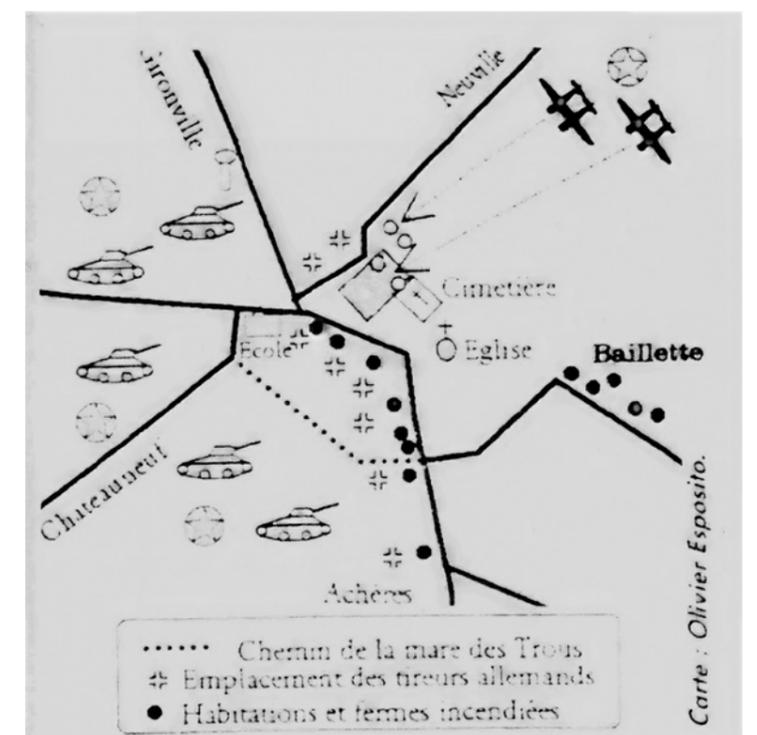
### RÉSISTANCE

Un important réseau de résistants existait entre Tremblay et les villages alentours. L'instituteur Robert François et sa famille en furent témoin. Régulièrement, il constatait des allées et venues d'une jeune femme dans la maison située juste en face de l'école. Ils apprirent après la Libération qu'il s'agissait de Silvia Montfort, la compagne de Sinclair, Chef de la Résistance dans le département. Tous les deux circulaient à bicyclette entre les résidences des fidèles de leur réseau, afin de contrôler l'organisation et les activités du groupe.

### RÉSISTANCE

Depuis le 12 août 1944, la 2e Division Blindée combattait dans l'Orne. Le 21 août, à 18 heures, Jean-Jacques FRANÇOIS et son père aperçurent des Jeep, venant de Châteauneuf, sur lesquelles flottaient des drapeaux tricolores et dont les passagers portaient des calos rouges, traverser Tremblay-le-Vicomte. Le Général Leclerc avait en effet envoyé un détachement de 10 automitrailleuses, 10 chars légers et 150 soldats afin de situer les troupes allemandes chargées de la défense de Paris.

La date officielle retenue pour la libération de Tremblay est le 15 août 1944. Ce jour-là, les soldats américains réussirent à repousser les soldats allemands mais cela ne se fit pas sans dégâts. Des personnes furent tuées, des maisons et des fermes brûlées, ainsi qu'une agricultrice grièvement blessée aux jambes par des éclats de grenades. Ses vaches brûlèrent vives suite à la propagation du feu dans leur étable.



# ÇA S'EST PASSÉ...



**SEMmaine SPORT EN MILIEU RURAL**  
du 15 au 19 juillet



**réUNION COMPOSTage**  
17 septembre



**ATELIER PLU**  
15 octobre



**ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS**  
19 octobre



**CONCOURS DE BELOTE**  
16 novembre 2024



**VERNISSAGE EXPOSITION**  
10 novembre

**Le MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL**  
23 et 24 novembre 2024

Le week end des 23 et 24 novembre s'est tenu le désormais traditionnel Marché Artisanal de Noël à la salle des Fêtes de Tremblay les Villages.

Évènement attendu par tout le monde, il est coorganisé par la Municipalité et l'Association ArTLV depuis de nombreuses années.

Cette année, pas moins de 18 artisans ont exposé leurs plus belles créations pour le plaisir du public venu nombreux... Déco, jeux, textile, bijoux, alimentation... Il y en avait vraiment pour tous les goûts et aussi pour toutes les bourses.



Les hottes de Père Noël de chaque famille se sont joyeusement remplies lors de ce week end et tous ces cadeaux feront assurément des heureux dans quelques jours !

Le Père Noël et son lutin étaient bien entendu présents dans les allées du marché et les plus petits ont pu se faire prendre en photo après être passés au stand de maquillage

offert gratuitement grâce notamment au soutien financier du Conseil Départemental, fidèle allié de l'évènement.

Ce rendez vous annuel est vraiment une petite bulle hors du temps où la magie de Noël commence à se faire sentir pour ouvrir la période des fêtes de fin d'année. Les nombreux sourires qui y règnent sont la plus belle des récompenses pour les organisateurs... Vivement l'an prochain !!



**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**  
22 septembre





## Naissances en 2024

Zélia MOLINA née le 23 juillet 2024  
Tessa LEPORE-BACHELET née le 26 juillet 2024  
Valentina LESEC née le 3 octobre 2024  
Éden NIEL né le 3 octobre 2024



## Mariages en 2024

Eva CASTRO DOURADO et Pascal HURCET  
mariés le samedi 10 août 2024  
Ambre JOURNET et Jordann DE LA ROCHE  
mariés le samedi 14 septembre 2024  
Mickaëlle RAIMBAUX et Baptiste LEMÉE  
mariés le samedi 14 septembre 2024  
Caroline TROY et Marc LEREAU  
mariés le samedi 19 octobre 2024



## Décès en 2024

Pierre BARDOU décédé le 10 juillet 2024



## ET SI VOUS METTIEZ DES JOLIES ONDES DANS VOTRE VIE?

Voici la proposition de cette nouvelle association  
Tremblaysienne « **Jolies Ondes** » dont l'action principale  
est de promouvoir le bien-être sous toutes ses formes.

L'association organise chaque année plusieurs salons  
dans la région, devenus de grands rendez-vous caritatifs pour lever des fonds  
pour d'autres associations, notamment pour l'aide au deuil ou l'amélioration des  
conditions en milieu hospitalier.

Nathalie Dangelot, présidente de l'association depuis 2019 a pour vocation de  
« *rassembler et de tisser du lien, et ainsi répandre de jolies ondes autour de  
nous. C'est là tout l'ADN de l'association, prendre notre mieux-être en urgence et  
diffuser des ondes de solidarité pour aller plus loin ensemble.* »

Les prochains rendez-vous sur la commune auront lieu à la salle des fêtes de  
Tremblay-les-Villages :

➔ **les 15 et 16 février 2025 : salon « l'art au service de l'être »**

➔ **les 17 et 18 mai 2025 : salon du bien être**, dont les bénéfices seront  
reversés à l'association « *Les Blouses roses* » de Dreux

## RENSEIGNEMENTS

Association Jolies Ondes  
[Jolies.ondes@gmail.com](mailto:Jolies.ondes@gmail.com)  
06 50 64 97 53



## INFOS PRATIQUES

**Mairie** / 02 37 65 28 18  
ouverte tous les matins, du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h15  
le mercredi de 16h à 19h

**SIVOM** / 02 37 65 28 35  
du lundi au vendredi de 8h à 12h

**École Maternelle** / 02 37 65 24 10

**École Élémentaire** / 02 37 65 32 19

**Bibliothèque** / 02 37 65 23 65  
Mardi 16h30 - 19h  
Mercredi 10h-12h30 / Jeudi 16h30 - 19h  
Vendredi 16h30 - 18h30  
Samedi 10h - 12h30

**Cabinets médicaux**  
Médecin 02 37 48 16 22  
Dentiste 02 37 65 25 83  
Kinésithérapeutes 02 37 65 23 66  
Infirmiers 02 37 65 22 60  
Pédicure / Podologue 06 24 40 07 75  
Psychologue 07 69 81 83 82  
ou 07 71 02 29 71  
Psychologue du travail 06 87 39 14 85  
Ergothérapeute 06 64 78 20 16  
ou 06 50 93 91 95 ou 06 6362 91 12  
Psychomotricienne 06 50 36 18 97  
Orthophoniste 06 64 54 22 12  
Diététicienne 06 33 42 20 49

**Pharmacie de Tremblay-les-Villages**  
02 37 65 22 73

**Gendarmerie de  
Châteauneuf-en-Thymerais**  
02 37 51 60 25 et le 17

**Pompiers / 18 - SAMU / 15**

**Infos Transport à la demande**  
02 37 42 10 10

**Déchets, Eau, Assainissement**  
Agglo du Pays de Dreux / 02 37 64 82 00  
[www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

**Permanence Familles Rurales/CCAS**  
Tous les mercredis, jeudis et vendredis  
de 9h à 12h sur rendez-vous  
02 37 65 28 18 / 06 08 43 02 10

**Assistance sociale  
Conseil départemental**  
Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois,  
sur rendez-vous au  
02 37 65 82 30 ou 02 37 65 82 64  
(standard ouvert uniquement l'après-midi)

**Infirmière PMI**  
Tous les mardis matin sur  
rendez-vous au 02 37 65 82 66

**Mission Locale**  
un mercredi par mois de 9h30 à 12h  
en mairie sur rendez-vous 06 66 37 64 31

**Problèmes réseaux**  
ORANGE : <https://1013.orange.fr>  
(signalements coupure de téléphone)  
ENEDIS : 09 726 750 28 (urgences)  
ou 09 693 218 11 (renseignements réseaux)  
GRDF : 09 69 36 35 34